



JURIDIQUE & RÉGLEMENTATION

Réglementation TRACFIN et RGPD en immobilier

1 jour

Présentiel

Réf. RTR-460

Horaires :

9h - 12h / 13h - 17h

Modalités et délais d'accès :

Les dates sont définies avec l'organisme exprimant le besoin. Possibilité de regrouper des stagiaires sur une même session

Prérequis :

Aucun prérequis

Moyens pédagogiques :

Enseignement théorique et cas pratique - support théorique - certificat de réussite ou attestation de suivi

Accessibilité :

Places limitées, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Moyens d'évaluation de la formation : Mise en situation au travers d'un cas pratique - questionnaire à choix unique en fin de formation - grille d'évaluation

Objectifs pédagogiques

- Gérer les risques des mandants en fonction de l'évaluation de leur profil
- Établir une déclaration de soupçon auprès de TRACFIN
- Déterminer les règles en matière de sécurisation des données
- Enregistrer les données de façon sécurisée

Réglementation TRACFIN et RGPD en immobilier

Programme

Jour 1 :

- 9h - 12h : Appliquer les obligations TRACFIN pour contrôler les financements de biens immobiliers

Évaluation des risques des mandants en fonction des profils

- Clients qui se portent acquéreurs sans prêt bancaire
- Investisseurs non-résidents fiscaux en France
- Transferts bancaires provenant de tiers

La déclaration de soupçon

- Responsabilités du professionnel de l'immobilier
- Demande d'attestation auprès des mandants
- Déclaration de soupçon auprès de TRACFIN antérieurement à l'exécution de l'opération suspecte

- 13h - 17h : Intégrer les obligations du RGPD pour protéger les données des clients

Les règles en matière de sécurisation des données (RGPD)

- Obligation d'informer les clients et de recueillir leur consentement

Enregistrement des données

- Sécurisation des données
- Guide de bonnes pratiques : gestion de la prospection et respect de Bloctel, traitement des courriels et des appels téléphoniques
- Évaluation finale : questionnaire à choix unique